Gestion des données de comptage des acteurs ferroviaires

Cadre de travail proposé à la CAM/CAR

CONTEXTE

Depuis le début de la libéralisation du secteur ferroviaire et l'ouverture du marché de l'électricité, la majorité des entreprises ferroviaires se fournissent auprès du fournisseur d'électricité de leur choix.

Or, celles-ci reçoivent leur énergie à travers la caténaire du Gestionnaire de Réseau Ferré (GRF) et ne sont pas directement raccordées au Réseau Public de Transport (RPT). Elles ne disposent donc pas d'un Contrat d'Accès au Réseau de Transport (CART).
Pour leur permettre de choisir librement leur fournisseur et leur Responsable d'Equilibre, RTE leur propose donc un service de décompte. Les entreprises ferroviaires sont alors des « clients en décompte » et le gestionnaire de réseau ferré est alors le « client de tête ».

Le processus de gestion des données de ces « clients en décompte » est particulier dans la mesure où :

- RTE n'accède pas directement aux données de comptage de chaque traction électrique circulant sur les réseaux ferroviaires en France,
- peu de tractions ferroviaires disposent de compteurs embarqués et une fraction seulement de celles-ci disposent de compteurs télérelevables.

Dans ces conditions, c'est le Gestionnaire de Réseaux Ferrés qui déclare aujourd'hui les consommations des entreprises ferroviaires à RTE. RTE procède ensuite aux opérations d'identification des flux nécessaires à la publication des données de chaque acteur.

CONCERTATION

RTE souhaite engager une concertation avec l'ensemble des parties prenantes en ce qui concerne les conditions d'accès au marché de l'énergie pour les entreprises ferroviaires en décompte des gestionnaire de réseaux ferrés afin de recueillir l'expression de leurs besoins et de leurs attentes. Cette concertation devra permettre de formuler des propositions d'évolutions appropriées du cadre contractuel.

Le lancement de la concertation est prévu au premier trimestre 2015 dans le cadre du GT « Raccordement et Accès au Réseau des Consommateurs » de la Commission d'Accès au Réseau (CAR) ; ce GT traitera de thématiques relatives à l'accès au réseau, à l'accès au marché également. Pour participer, il convient de faire une demande d'inscription sur le site www.concerte.fr.

Contacts RTE :

Nicolas BREHAM : Nicolas.breham@rte-france.com

Henri MARIA : Henri.maria@rte-france.com

Michèle DION-DEMAEL : michele.dion-demael@rte-france.com